LE PETIT

Bruyerois

LES BREVIAIRES

NOTRE VILLAGE page 3

TERRITOIRE page 12

ÉCOLE page 4

INFOS PRATIQUES page 14

CULTURE ET EVENEMENTS page 6

ETAT CIVIL page 15

FEVRIER 2022 N° 59

EDITO DU MAIRE

Chères Bruyéroises, Chers Bruyérois,

Comme l'année dernière, je n'ai pas pu vous recevoir à la salle des fêtes de notre commune pour partager la cérémonie des vœux. Hélas la pandémie qui a chamboulé notre vie depuis mars 2020, nous a envoyé ces derniers mois un variant particulièrement virulent. Je dois vous avouer que cette fois, j'ai vraiment ressenti la peur face au nombre de malades de tous âges. J'ai éprouvé la peur d'avoir à compter des victimes dans la commune au lieu des cas positifs et des malades en rémission.

Sachez que tout le personnel de l'éducation nationale, tous les agents municipaux, du périscolaire, les agents administratifs, les agents techniques et tous les élus ont travaillé à la mise en place des protocoles, et je les remercie de leur engagement et de leur efficacité.

Mais, assez parlé de COVID, je voulais vous recevoir pour vous parler de projets et de changements pour notre commune.

URBANISME : Les Bréviaires est une ville qui symbolise l'attrait d'une ruralité moderne. Sa croissance démographique se poursuit. Son immobilier est prisé et se traduit par la réhabilitation de logements secondaires ou vacants. Je ne compte plus les agents immobiliers qui veulent acheter des biens pour les découper en deux, trois ou plus. Le PLU qui gère notre urbanisme autorise parfois ce type de projets, ne soyez pas étonnés si vous voyez des changements dans la taille des terrains destinés à recevoir une maison. Si vous voulez des informations sur des projets précis, n'hésitez pas à me demander un rendez-vous.

PROJETS :

- Le changement sur le terrain de football pour en faire un endroit plus attractif au niveau des usages. Une réunion publique de présentation des scénarios envisagés sera organisée dès que possible. Ce projet progresse dans sa conception et devrait aboutir à un début de réalisation en 2022
- La sécurité routière est un des sujets qui me vaut le plus de réclamations. Nombre de véhicules trop importants, bruit et vitesse excessive, incivilités (déchets sauvages) sont les points que vous souhaitez améliorer. Quelles que soit les routes ou rues, vous souhaitez un trafic moins rapide et moins dense. Pour répondre à cette situation, ajouter des passages piétons et il faudra sûrement baisser les vitesses autorisées, et surtout il faudra les faire respecter.
- Extinction des lumières en pleine nuit, c'est un projet complexe, cette baisse de luminosité ne doit pas être génératrice d'augmentation de risque pour les piétons nocturnes. Les services spécialisés de la gendarmerie nous aideront à organiser des îlots sécurisés sur tous les passages piétons.
- Les déplacements doux sont un des enjeux de demain, nous avons une gare à moins de 4 km à vol d'oiseau. Mais… la route pour y aller est clairement dangereuse et la structure pour garer les vélos n'est pas accessible aux Bruyérois. Il existe un plan de déplacement vélo au niveau de l'agglomération, j'ai demandé que cette liaison soit prise en compte et qu'elle puisse même être continuée jusqu'à la base de loisirs des étangs.
- Depuis plus de six mois, la fibre tant attendue est enfin en plein déploiement. Cependant il reste ici et là quelques problèmes d'installation, des travaux TDF route de la croix rouge devraient régler quelques situations. Sur ce point aussi, n'hésitez pas à me contacter pour obtenir une aide ou des explications.
- Au vu de l'augmentation de la population de la commune, je pense qu'il est temps de créer une maison des assistantes maternelles ou une crèche, avec l'aide de l'agglo ou du département (ou les 2).
- Après l'église qui avait été bien rénovée, nous allons redonner un coup de neuf au monument aux morts pour la France qui en a bien besoin. La majeure partie du chantier sera réalisée par nos agents techniques, le budget sera donc limité.

J'adresse mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre ville qui en fait son intérêt, avec au premier rang, les bénévoles des associations qui par leurs actions sont vecteurs de lien social et de convivialité.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Tous mes vœux de santé et de bonheur à toutes et à tous, et des vœux de réussite à ceux qui entreprennent.

L'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir. Cette crise aura mis en lumière le caractère hautement précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. Vivement l'après Covid !

Jacques Formenty

Directeur de la publication Jacques FORMENTY • Responsable rédaction Martine CARZUNEL
Photographie couverture Pascal QUETRON • Impression BAUDOIN Sérigraphie • Conception graphique Charlie FORMENTY

Cérémonie du 11 novembre

Ce jeudi 11 novembre 2021 nous avons commémoré l'armistice de 1918. Nous nous sommes rassemblés au monument aux morts près de l'église dans le froid et le brouillard. Cette année, la journée du souvenir était également marquée par l'adieu de la Nation à Hubert Germain, le dernier compagnon de la Libération décédé le 12 octobre dernier. Celui-ci a été inhumé au Mont Valérien en présence d'Emmanuel Macron.

Le Labourage de Benjamin Ulmann

Le département nous informe du classement de notre tableau au patrimoine des monuments historiques.

De ce fait le conseil municipal a pris la décision de faire restaurer cette œuvre.

« Je me permets de revenir vers vous pour vous indiquer, comme cela avait été évoqué, que le tableau de Benjamin Ulmann de votre commune, a été présenté ce jour en commission régionale du patrimoine et de l'architecture, pour une inscription au titre des monuments historiques. Ce dossier, qui a été présenté par Helga Rouyer, avec les trois autres tableaux d'Ulmann conservés par la ville de Rambouillet, a été validé à l'unanimité par la commission. » - Cécile GARGUELLE

Nomination du père Gabriel Dos Santos pour notre paroisse

« Entrer au séminaire diocésain a été mon premier pas pour me laisser guider par le Seigneur, me laisser accueillir là où il m'appelle et me préparer à recevoir un Peuple. J'y ai vécu de très belles années, d'abord pour me construire, puis à peu à peu me laisser dépouiller pour que reste l'essentiel, le « oui » à Jésus et à son Eglise, sur lequel se bâtit la joie du prêtre. »

Rentrée scolaire

Voilà c'est fait !

Petits, moyens et grands ont retrouvé le chemin de l'école.
Tout le monde était au rendez-vous.

Suite à la fermeture d'une classe, voici la nouvelle répartition des élèves :
Maternelle : petits et grands : 27
Maternelle et CP : moyens et CP : 21
CE1 et CE2 : 26
CM1 et CM2 : 22

Une retraite bien méritée

Après plus de 40 ans de travail au service de la communauté et auprès des enfants, Alzira MATHELIN a pris sa retraite . Des tout petits aux plus grands, tous se souviendront de son sourire, de sa bonne humeur, il fallait que ça « file droit » à la cantine mais toujours avec bienveillance. La collecte organisée par la mairie et par les parents d'élèves, les fleurs, les cadeaux, les dessins, les poèmes.....lui ont prouvé combien elle avait compté dans la vie de nos enfants.

Nous lui souhaitons de pouvoir maintenant profiter de sa famille et de ses amis.

SORTIE SCOLAIRE

Le Chateau de Versailles

Jeudi 2 décembre, les élèves de CE1, CE2 CM1 et CM2 sont partis à la découverte du château de Versailles, un passage obligé pour les enfants grandissant dans les Yvelines...

Ils sont revenus tardivement mais émerveillés.
La journée a en effet été bien remplie, avec d'abord une visite du château, ayant pour thème 'la Journée du Roi', où les enfants ont pu découvrir non seulement les diverses pièces du château mais également apprendre ce qu'il s'y passait au temps du Roi Soleil.

Après un pique-nique près d'une exquise fontaine quelque part dans le labyrinthe des Jardins du Roi, et une fois que chaque pigeon du parc eût été poursuivi, les enfants ont visité l'exposition 'Les animaux du Roi', qui s'est révélée être pleine de surprises ! Après une initiation aux Fables de La Fontaine, les enfants ont découvert que Louis XIV avait toute une ménagerie d'animaux exotiques qu'il a fait venir de partout dans le monde... il y avait même un éléphant!

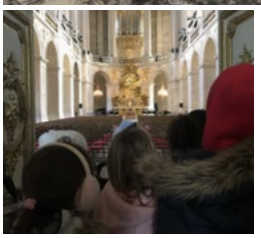

Le repas de Noel à l'école

Comme c'est la tradition le jeudi 16 décembre les enfants ont pu déguster le repas de Noël à la cantine.

Au menu :

Tzatziki fait maison

Emincé de bœuf

Pommes de terre façon sarladaise

Bûche pâtissière parfum chocolat

Bonbon de Noël et clémentine

Jus de pomme

Et bien sûr le Père Noël est venu leur rendre visite.

CULTURE ET ÉVÈNEMENTS

Opéra d'été

Samedi 4 septembre, la projection de l'opéra *Songe d'une nuit d'été* s'est déroulée au haras des Bréviaires. Une œuvre de William SHAKESPEARE mise en musique par Félix MENDELSSOHN.
Nous avons été éblouis par la qualité des ballets et la richesse des costumes.

Théatre d'Improvisation

Privée pendant de long mois d'évènements festifs, l'ASLB a pu organiser le 20 novembre la soirée café-théâtre.
Improvisations drôles voire loufoques jouées par petits et grands. C'était un vrai plaisir.
Les jeunes ados des Bréviaires, nous ont accueillis, installés, pris nos commandes et servis.
Devant le nombre de spectateurs et malgré quelques attentes, ils ont assuré. Bravo.

Halloween

Jour de grande frayeur aux Bréviaires le 31 octobre... En effet, les habitants du village ont pu faire l'experience d'une vraie Maison Hantée! Les grands ont souvent eu plus peur que les petits en explorant les six pièces de la maison où des personnages hauts en couleurs les attendaient pour les pires farces... avant de repartir dans les rues du village à la chasse aux bonbons.

Petits et grands sont venus participer à la fête entre rires, cris... et autres frissons.

Une animation à la bibliothèque et un spectacle de marionnettes ont également été organisés.

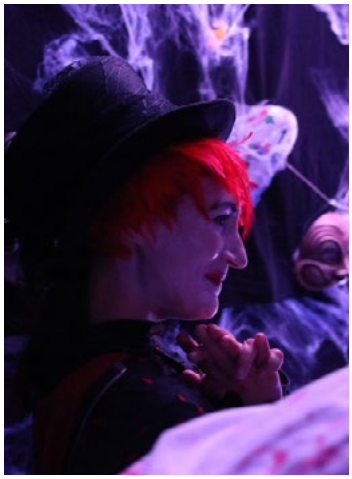

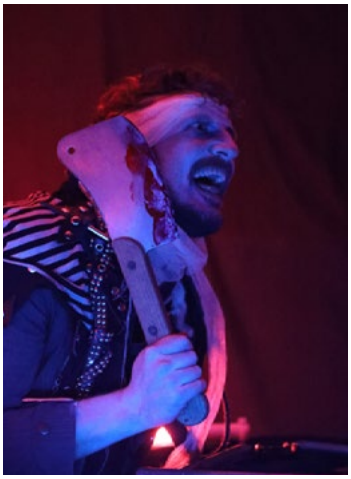

Transhumance

Le 28 août avait lieu l'animation annoncée par les deux associations : Le Lieu et Animark.
Une transhumance qui a débuté à Saulx-les-Chartreux pour se terminer à Gambais.

Aux étangs de Hollande, dans ce cadre toujours magnifique, le bar à poésie a fait le plein, le spectacle des circassiens était d'une excellente qualité et l'orchestre a animé la fin de soirée.

Après ces longs mois de silence, cette animation culturelle a réjoui les grands et les petits.

Récital de Claude Lemesle

C'est devant une salle comble (110 personnes) qu'il a fait son grand retour dans notre village, aux Bréviaires samedi 2 Octobre.

Après une visite surprise de l'ancienne maison d'Alice Dona (merci aux propriétaires pour leur accueil) dans laquelle il a écrit bon nombre de ses chansons dans les années 1974-1984, il est monté sur scène accompagné de son ami et talentueux guitariste Philippe Hervouët : pendant plus de 2h , ils ont interprété Serge Reggiani, Joe Dassin, Michel Sardou ,Julio Iglesias , Michel Fugain , Carlos .
Pour le final de cette soirée, Claude Lemesle a choisi de déclamer l'immense titre qu'il a co-écrit pour Serge Reggiani " Il faut vivre " : émus aux larmes, les 2 artistes ont reçu une longue ovation du public présent. Un grand moment d'émotion et de partage.

La Commission Culturelle et L'Aslb ont la joie de vous annoncer le Parrainage de Claude Lemesle de l'évènement " La Chanson Française à la portée de tous " : chaque année, il s'impliquera personnellement et présentera aux Bréviaires cet évènement.
Je tiens à remercier nos partenaires RVE 103,7 (Radio Vieille Eglise), Les nouvelles de Rambouillet et l'écho Républicain pour leur confiance ainsi que tous les bénévoles qui ont rendu possible cet évènement.

À l'année prochaine.
Philippe Nizou
Élu en charge de la Culture

La baleine forestière

Le point de départ est un rêve. Un rêve qui trottait dans la tête d'Alexis depuis plusieurs années. Le rêve était une image : une baleine qui vole au-dessus de la canopée d'une forêt. Une image apparue, persistante comme une évidence. De jour en jour, Alexis eut envie de réaliser cette image, de la partager avec le plus grand nombre, et d'en faire un spectacle. Une marionnette de baleine d'une trentaine de mètres volera au-dessus de paysages, de champs, de forêts, de villes et villages.

Ce spectacle verra le jour aux Bréviaires le 22 avril 2022.
Des ateliers de création de créatures marines seront organisés pour accompagner cette baleine pendant une grande parade dans notre village.

Marché de Noel

Cette année encore les bénévoles de l'ASLB, les couturières et autres décoratrices, nous ont présenté des créations de toute beauté et de qualité pour embellir nos sapins, nos tables, nos intérieurs...Bravo et merci.

A cette occasion, nous avons également pu déguster un excellent vin chaud et des châtaignes grillées à point.
Le Père Noël était lui aussi de la fête, il nous a fait la surprise d'arriver dans une superbe décapotable prêtée pour l'occasion par une famille Bruyéroise.

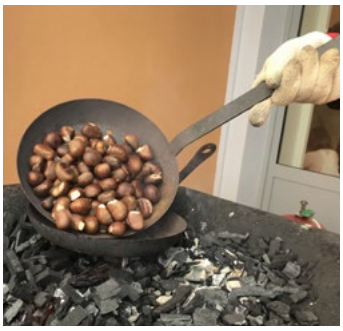

Championnat de France d'équitation

Hélène BOUDON, Bruyéroise, inscrite au centre équestre ECURIES Yann CATIER a brillamment participé au championnat de France d'équitation.

Hélène BOUDON a obtenu la 1ère place dans la discipline : complet d'équitation – Championnat CCE Equipe Amateur 2.

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'une cavalière et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Toutes nos félicitations.

Dédicace Audrey Sard

Samedi 15 janvier, Audrey SARD ancienne Bruyéroise est venue faire une dédicace de son livre à la bibliothèque. Muriel LORCET a réalisé son interview.

Bonjour Audrey et bienvenue à la bibliothèque des Bréviaires. Nous sommes ravis que vous ayez accepté notre invitation, en tant qu'ancienne Bruyéroise. Nous aimerions savoir... qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ?

Bonjour, je suis ravie d'être là. Ce qui m'a poussée à écrire, c'est surtout une passion depuis l'enfance. J'ai commencé par des contes pour enfants que j'écrivais dans des petits cahiers que j'ai toujours. A l'adolescence, ça s'est traduit par de la poésie. Puis à l'âge adulte, je me suis lancée. J'ai commencé à écrire un récit avec des personnages, une histoire et ça m'a passionné. Donc depuis, j'ai le virus, mais de l'écriture!

Alors, parlez-nous de votre livre.

« J'ai décidé que tout était possible », c'est l'histoire de Marion qui va bientôt avoir trente ans et qui réalise qu'elle n'a pas vraiment fait tout ce qu'il fallait pour réaliser ses rêves. Et donc, elle décide d'y aller, pas à pas, en se motivant avec humour et fantaisie et elle se frotte au monde extérieur pour tenter d'atteindre son but. Je ne vous le dévoile pas ! Mais, en tout cas, vous pouvez la suivre, à travers ses péripéties pour enfin réussir à réaliser son rêve.

Et vos prochains projets ?

Je viens de finir un manuscrit qui est chez l'éditeur. C'est encore un autre thème. Puisque « J'ai décidé » est axé sur le développement personnel et le nouveau, ce sera un autre thème que je ne vous dévoile pas... Suspens ! Et j'espère qu'il sera en librairie dans quelques temps !

Merci beaucoup !

Merci !

Un tirage au sort a été réalisé, Laetitia DAMIEN et Aïda DIOP ont remporté un exemplaire du livre d'Audrey.

TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

Journées du patrimoine

Dans le cadre des journées du Patrimoine, le week end du 18 septembre la commune a souhaité y participer en organisant deux parcours ayant pour thème le patrimoine historique, forestier et culturel. Au total nous avons accueilli une cinquantaine de participants. Jacques et Jean-Luc sont vos guides.

Un parcours part de la digue du grand étang de Hollande. Après avoir traversé la digue nous prenons à droite sur la route aux vaches puis la première à droite vers le poteau de hollande, au niveau du pont qui permet de traverser le ru des ponts Quentin.

Vous pouvez apercevoir la digue éventrée d'un ancien étang : l'étang d'Orlande. Il y avait là une ancienne seigneurie : celle d'Orlande (Seigneur à Gambais).Donc juste un rappel le nom de Hollande n'est pas lié aux hollandais qui sont supposés avoir créé ou aidé à la construction des étangs. Nous arrivons au poteau de Hollande, c'est un carrefour en étoile très classique dans les forêts où la vénerie a existé depuis longtemps A ce carrefour il existe un abri avec cheminée ; à l'origine une douzaine de ces petits bâtiments ont été construit en forêt. Ils ont été financés entre les deux guerres par le Touring Club de France pour développer le tourisme dans la forêt. Ils servaient de refuge aux promeneurs que les nouvelles gares du chemin de fer amenaient depuis Paris. Depuis ce carrefour en prenant le chemin de Bazoches (c'est une limite communale avec nos voisins de Saint Leger) vers le carrefour du comte de Toulouse, nous allons au carrefour neuf. Ce lieu n'a rien d'insolite... Sauf que qu'il est à 186 m d'altitude, le point le plus haut du sud Yvelines. Depuis ce « sommet » par la route forestière des cuisines de Monseigneur nous partons vers le carrefour de la rotonde. Nous traversons des parcelles forestières qui sont depuis peu cultivées en futaies irrégulières, au passage nous pouvons voir les arbres avec quelques trous qui servent de logements aux Pics (comme Woody woodpecker) ; ces arbres sont conservés pour apporter de la biodiversité en forêt. Arrivés au Carrefour de la rotonde nous faisons une halte sur la table du roi (restaurée vers 1960) Vous noterez que cette table n'est pas pratique pour prendre ne fusse qu'une boisson ... et pour cause, il s'agit là d'une table à débotter. Les veneurs y posaient leur séant et la domesticité leur ôtait leurs bottes de chasse (celles qui recouvraient les genoux). Ils pouvaient alors aller jusqu'à la rotonde en bois où rafraichissement et collation y étaient servis. Nous prenons maintenant la route du chêne Montavale jusqu' aux étangs. Nous passons par le carrefour d'Angibout (Angibout était un ancien garde forestier du comte de Toulouse attaqué près des étangs par des » malfaisants »). Nous arrivons à la chaussée de Bourgneuf qui sépare l'étang de bourgneuf et le petit étang de hollande. C'est une chaussée qui sépare les étangs et non une digue ; des arches dans cet ouvrage permettent à l'eau de passer d'un étang à l'autre. Après avoir traversé, vous pouvez voir la sortie de l'aqueduc qui débute à côté de la station d'épuration de la commune. Il conduit aux étangs l'eau venant de la plaine des Bréviaires et du Perray, ainsi que de la Croix rouge et du Matz. En longeant l'étang par la droite, nous sommes de retour à la chaussée de Hollande et retour au stationnement.

L'autre parcours débute au parking situé prés de la clinique équine le long de la D191. Après avoir franchi la barrière forestière et en prenant à droite nous empruntons le chemin de la ferme aux bœufs. C'est un chemin particulièrement large (plus de 20m) et il est propriété de notre commune. Il nous faut parcourir plus d'un kilomètre dans une forêt de chênes et de charmes pour sortir de la forêt et rejoindre la Grange du Bois. Dans ce hameau notre objectif est la station d'épuration. Cette installation est une rareté qui a vu le jour voici plus de 25 ans. C'était la 2^{éme} ou 3^{éme} construite en France. Elle fonctionne sur le principe de la phytoremédiation (c'est le traitement

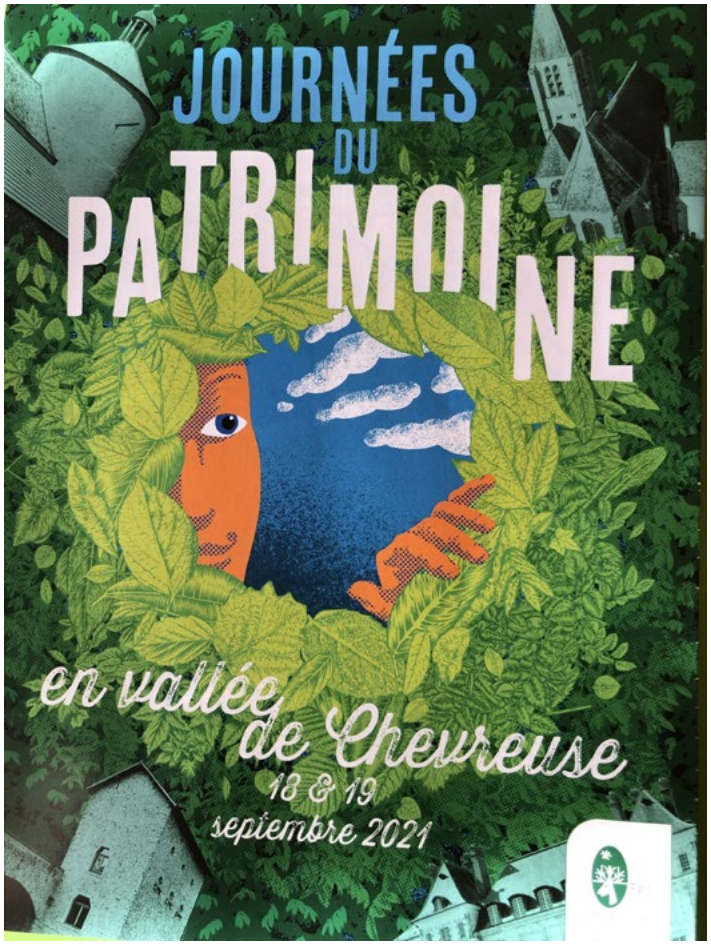

des polluants par les végétaux, les bactéries et les champignons). Ce traitement reste malgré son âge une solution très largement moderne avec des résultats de grande qualité. Nous poursuivons notre visite en ayant le hameau dans le dos, en longeant le Bois de la talle. Après avoir parcouru plus de 750m vous aurez une vue sur le vallon de la Buissonnerie ; nous avons du mal à croire que nous sommes en région parisienne, c'est un coin de campagne comme on les aime. Prenez le temps de vous faire du bien à regarder le paysage. Dès votre sortie du bois nous prenons à gauche le sentier qui suit la lisière forestière jusqu'au ru : le Guyon. Puis de là, en prenant à droite, nous rejoignons le chemin de la ferme aux bœufs en traversant une vielle chênaie. Nous retrouvons le grand chemin du début de notre promenade . Nous prenons à gauche vers une grande mare qui est à droite : C'est la mare aux canes. Cette zone humide est une petite réserve biologique domaniale car riche d'espèces, Il nous faut rester sur la rive pour limiter les perturbations sur le site. Cette mare permettait autrefois que les animaux de trait puissent d'abreuver. Ce chemin figurait déjà sur nos cartes les plus anciennes, il était important sous l'ancien régime en permettant le transport de marchandises et surtout d'animaux sur pied. La partie du chemin en pente est encore pavée, elle a été remise à jour

par la commune voici plus de 25 ans : c'est bien un patrimoine communal. A la fin de cette belle montée pavée, nous prenons à droite pour rejoindre le carrefour des Plainvaux, c'est la partie la plus sportive du parcours. Du carrefour , nous prenons à droite pour rejoindre le point de départ. Les 300 derniers mètres se font sur la piste cyclable, c'est aussi une partie de la Rte Goron. Cette route est la plus grande ligne droite des routes forestières et va du carrefour des voleurs proche du château de la Mormaire à Grosrouvre jusqu'à la verticale de la cascade des Vaux de Cernay soit plus 15 kms. Nous voilà de retour aux voitures,

Nous espérons que vous avez fait de belles promenades...

SITREVA

En 2022, le même pass'déchèterie EN MIEUX

A compter du 1er janvier 2022, les conditions d'accès aux déchèteries de Sitreva évoluent et seront désormais les mêmes pour tous les usagers du territoire.
Ce changement se fera dans la continuité pour l'ensemble de nos usagers qui pourront toujours utiliser leur pass'déchèterie actuel.

Plus facile

Les usagers particuliers disposeront d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de 50 points. Les apports en déchèterie seront comptabilisés en points, grâce à leur pass'déchèterie.

Comment se calculera la valeur d'un apport pour un particulier ?

La valeur de l'apport sera uniquement fonction du moyen de transport utilisé, dans la limite de 50 points.

Seule exception : si l'apport contient des produits chimiques, un supplément de point sera appliqué à raison de 1 point par 10 kg.

Quelques exemples:

Les usagers particuliers pourront effectuer dans l'année :

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque,
- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque,

SITREVA Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets

- 8 apports dans un grand utilitaire,
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

Points clefs :

Fini les volumes hebdomadaires

Les usagers pourront organiser librement leurs apports en fonction de leurs besoins, sans limitation de volume. Sans démarche supplémentaire, ils accéderont dans les mêmes conditions à toutes les déchèteries de Sitreva.

Un compte, plusieurs cartes

Si plusieurs membres d'un même foyer viennent régulièrement en déchèterie, ils pourront lier un nouveau pass'déchèterie à leur compte, sur simple demande depuis leur « **espace** » sur sitreva.fr

Achat de points

Si le solde de 50 points ne suffit pas, il leur sera possible de créditer leur compte en points supplémentaires, selon le tarif en vigueur, depuis leur « **espace** ». Les conditions qui s'appliqueront alors seront celles des professionnels, à retrouver sur sitreva.fr.

Plus moderne

Un service connecté

Le nouveau dispositif donnera une place plus importante aux moyens technologiques actuels.

En effet, grâce à leur « **espace** » sur sitreva.fr, les différentes catégories d'usagers pourront gérer leur(s) pass'déchèterie(s) et accéder à toutes les informations relatives à leur compte et à leurs apports.

Paiement en ligne

Le paiement en ligne leur permettra de créditer leur compte en points supplémentaires. Ils y retrouveront également l'historique de leurs différents apports et pourront télécharger leurs bons de dépôt.

Mise à jour rapide de leurs données

Les usagers pourront procéder à la mise à jour de leurs données personnelles : déménagement, changement de nom… ou encore déclarer la perte d'un pass'déchèterie, demander l'attribution d'un pass'déchèterie supplémentaire ou demander son renouvellement.
Enfin, ils pourront y retrouver leur(s) carte(s) pass'déchèterie(s) dématérialisée(s).

L'ensemble des fonctionnalités sera disponible en janvier 2022.

Plus responsable

Le Tri-score varie selon la nature des déchets déposés et de leur recyclabilité.

Grâce au Tri-score, chaque usager connaîtra et maitrisera l'impact environnemental de ses apports.

Valeur de l'apport d'un particulier en déchèterie

Points du moyen de transport ⊕ 1 pt / 10kg de produits chimiques ⊖ **Valeur de l'apport en Points Déchèterie**

50 Points Déchèterie automatiquement crédités chaque année sur votre compte

Moyen de transport des déchets		Points
Voiture de tourisme	• Rubrique J1 de votre carte grise = VP	1 Pt
Petit utilitaire	• Rubrique J1 de votre carte grise = VP • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC ≤ 2t	3 Pts
Grand utilitaire	• Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau	6 Pts
Petit camion	• Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau réhaussé	10 Pts
Petite remorque	• Simple essieu	1 Pt
Grande remorque	• Double essieu	3 Pts
Autre moyen		1 Pt

Tri-score des déchets transportés

Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution	A B C D E
Autres déchets recyclables, sans sur-tri	A B C D E
Autres déchets recyclables, après sur-tri	A B C D E
Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental	A B C D E
Déchets non recyclables et/ou non triables	A B C D E

En cas d'apport de plusieurs déchets, le Tri-score le plus élevé s'applique.

La **liste** des déchets acceptés **varie** d'un site à l'autre.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi	fermeture
Jeudi	de 8h30 à 12h00 et fermeture l'après midi
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi	de 9h30 à 12h00

Téléphone : 01 34 57 83 10

illiwap : 78108

Email: accueil@mairie-breviaires78.fr

Site internet:
www.mairie-breviaires78.fr

Les travaux exterieurs

Pour le confort de tous et le bien-vivre ensemble, merci de respecter ces horaires

EN SEMAINE

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS

De 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : INTERDITS

Calendrier

ORDURES MENAGERES:
collecte tous les mercredis matin

EMBALLAGES - JOURNAUX - REVUES - MAGAZINES : collecte un lundi sur deux le matin

- 10 et 24 janvier
- 7 et 21 février
- 7 et 21 mars
- 4 et 18 avril
- 2, 16 et 30 mai

VERRE - BOUTEILLES - BOCAUX - POTS :
collecte un lundi sur 6 en journée

- 7 février
- 21 mars
- 2 mai

Les déchets verts

Les bacs à disposition y sont réservés exclusivement pour :

- Elagages et branchages de petites tailles (30mm de section)
- Les tontes de pelouse
- Les déchets issus de l'entretien des jardins privés
- Les feuilles mortes et les fleurs annuelles mortes
- **Merci de ne pas déposer les sacs végétaux et plastiques au pied des bacs**

ÉTAT CIVIL

Naissances

16/08/21	Cristian COTIC
24/08/21	Maël ALLARD
29/09/21	Héloïse BARRAS
22/12/21	Angélica HEM
29/12/21	Maë BENEDETTO

Décès

07/10/21	Anne-Marie VALLETTE d'ANNERVILLE épouse ROIG
26/10/21	Mohamed CHABANE
02/12/21	Jeannine JUBIN épouse MOTTET

DATES À RETENIR

Sous réserve de la situation sanitaire

12&13 mars	Théâtre *Salle des fêtes*
19 mars	Récital de la chanson française *Salle des fêtes*
2 avril	Théâtre: Les Am'Acteurs *Grand-mère est amoureuse* *Salle des fêtes*
10&24 avril	Élections présidentielles *Salle des fêtes*
22 avril	La baleine forestière
15 mai	Vide grenier / expo *Parking de la salle des fêtes*
22 mai	Départ du rallye de voitures d'avant guerre (9h-11h) *Parking de la salle des fêtes*
4 juin	Soirée dansante *Salle des fêtes*
10&11 juin	Théâtre *Salle des fêtes*
12&19 juin	Élections législatives *Salle des fêtes*
24 juin	Fête de la Musique Scène ouverte de 16h à minuit *Salle des fêtes ou Stade selon la météo*
3 juillet	Rallye suivi d'un BBQ *Salle des fêtes ou Stade selon la météo*